

Ecole de Jaulzy
rue de Compiègne
60350 Jaulzy

Compte rendu du conseil d'école du 1er juillet 2013

Présents:

- _ Mlle Jaunet, Me Lelong, Me Dieutre, Me Paties, Mlle Tronnet
- _ Mr le Maire Mr Terrade et ses conseillers
- _ Représentants des parents d'élèves: Me Plé, Mr Dubief, Me Marin, Mr Valente, Me Majchrzak, Me Cloarec
- _ Périscolaire: Me Desmaret

Excusées:

- _ Me De Oliveira, membre du conseil municipal
- _ Me DaCosta , Me Telefunko, Me Barteaux

1. Effectifs de l'école, des classes, répartition des classes à la rentrée de septembre 2013 et présentation de l'équipe enseignante

Effectifs fin juin 2013: 114

Effectifs prévus rentrée septembre 2013: 110

Nouvelles inscriptions: 1 PS, 2 MS, 1GS, 2 CE1, 1 CE2, 1CM1, dont 3 en décembre

Radiations: 1 GS, 3 CP, 2 CE2

Départs en 6ème: 15

5 classes:

_ PS-MS: $8 + 13 = 21$ avec Martine Grandjean, ATSEM et Stéphanie Tronnet, enseignante

_ GS-CP: $12 + 8 = 20$ avec Martine Chéry pour aider en classe le matin et un (e) enseignant(e)

_ CP-CE1: $5 + 16 = 21$ avec Me Dieutre

_ CE2-CM1: $13 + 11 = 24$ avec Mlle Jaunet, directrice, qui sera déchargée une journée par semaine par un quart de décharge

_ CM1-CM2: $9 + 15 = 24$ avec Me Lelong qui travaillera 3 jours par semaine avec Mlle Boullenger, quart de décharge

Mesdames Paties, Mallet et Me Dufresne (enseignante du RASED) ont été nommées selon leurs vœux sur de nouveaux postes. Nous les remercions pour leur investissement au sein de l'école.

Me Besaury, inspectrice de l'éducation nationale, part à la retraite et sera remplacée par Mr Sahaguian, nouvel inspecteur. Nous remercions Me Besaury pour son investissement et son travail exemplaire.

Les listes des classes sont affichées au niveau des deux écoles, ainsi que la liste des fournitures pour les classes de CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2. Me Tronnet a distribué la liste des fournitures aux élèves de Ps et MS. Pour la classe de GS-CP, la liste des fournitures sera communiquée à la rentrée.

Pour la décision de la DASEN:

La réunion s'est déroulée le jeudi 4 juillet, et il a été décidé de lever la fermeture. L'école garde ainsi ses 5 classes. Un(e) nouvel(le) enseignant(e) sera nommé(e) avant la rentrée des classes sur la classe des GS-CP.

L'équipe enseignante remercie les parents, Mr Le Maire et ses conseillers, Mr De Gauchy, député, Me Rossignol, sénatrice, les syndicats, Me Besaury, l'inspectrice de la circonscription de Margny les Compiègne, Me Vilaceque, inspectrice de l'Académie de l'Oise, pour leur soutien.

3. Aides aux élèves en difficulté: bilan de l'année et dispositifs pour l'année suivante dont le devenir de l'aide personnalisée, et les nouvelles modalités pour les maintiens

_maintiens: Les propositions de maintiens se font en conseil de cycle, fin mars. Puis, ces propositions sont exposées à l'Inspection où l'inspectrice, la psychologue scolaire, un directeur d'école et une conseillère pédagogique valident ou non les propositions de l'équipe enseignante.

_les APC dès la rentrée: activités pédagogiques complémentaires: il peut s'agir de l'aide personnalisée comme actuellement ou de l'aide aux devoirs ou de projets: les propositions et les horaires sont validés par l'IEN: 36h par an au lieu de 60h auparavant. Chaque enseignant peut choisir son APC. L'organisation choisie sera communiquée à la rentrée.

_MDPH: demande d'une AVS (aide d'un adulte en classe) pour 3 élèves dans 3 classes différentes, et d'un ordinateur pour un élève.

_RASED: Christian Fasquelle, enseignant spécialisé au niveau des apprentissages et Me Dominique Guilbaud, psychologue scolaire. Les

directives du ministère sont les suivantes: priorité aux cycles 1 et 2 pour Mr Fasquelle, et priorités pour la psychologue scolaire aux orientations, aux élèves dépendant de la MDPH et aux élèves pour qui une équipe éducative est prévue.

4)Enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais est pour le moment obligatoire du CE2 au CM2. Mlle Jaunet assure cet enseignement. Pour les CP-CE1, nous sommes dans l'attente des nouveaux programmes pour l'enseigner ou non dès le CP. Parution fin décembre 2013.

5)Bilan liaison CM2 6 ème:

_visite du collège du mardi 11 juin après-midi: découverte des lieux, du règlement, du CDI (centre de documentation), immersion dans des classes de 6ème pour les élèves de CM2. Me Lelong n'a pas jugé utile que les élèves mangent à la cantine, comme le font 5 classes sur 12 classes de CM2, sachant que ce repas aurait été à la charge des familles. Me Lelong a jugé plus convivial pour la classe de faire un pique nique derrière l'école, au lieu de faire un pique nique dans le foyer du collège. Pour le transport, Me Lelong avait choisi que le retour se fasse avec le bus du collège afin que les élèves sachent le prendre l'an prochain. Mais le souci, c'est qu'il y avait plus d'élèves que ce que la compagnie Chartercars avait prévu. Si bien que 3 élèves se sont retrouvés sans siège et ont dû se mettre à 3 sur 2 sièges. Me Lelong s'en excuse. Mr Lebée, directeur de la compagnie Chartercars s'en excuse également et s'engage à ce que l'année prochaine, un bus soit réservé pour la classe et soit gratuit. Ce problème ne se reproduira donc plus. L'inspection en a été avertie.

_les dossiers: Me Lelong rencontre personnellement la principale du collège Me Da Costa-Dias à qui elle remet les bulletins des élèves, à qui elle expose le niveau des élèves, les élèves à mettre ensemble et à séparer, et à qui elle remet des PPRE passerelle pour signaler les élèves en difficulté qu'il faudra encadrer en 6ème.

_les bulletins: chaque année nous recevons les bulletins des 6èmes: ceux de cette année sont sans surprise: les très bons sont restés excellents, ... ce qui prouve l'excellent travail effectué en CM2 de Me Lelong.

6) Bilan de l'utilisation du matériel informatique

_ La classe de CE2 CM1 utilise quotidiennement les ordinateurs portables pour se connecter à leur ENT Beneyluschool où les élèves écrivent des articles sur leur blog, peuvent faire des recherches sur internet sur des sites sécurisés, peuvent aller voir les photos de la classe dans la médiathèque, peuvent utiliser le GPS pour découvrir le monde, peuvent s'envoyer des messages, peuvent consulter le calendrier et l'agenda de la classe. Et tout cela en se connectant avec un identifiant et un mot de passe. Et ceci, sous le contrôle de l'enseignante qui valide ou non les messages, les commentaires et les articles. La motivation des élèves est grande pour écrire. Et par ce biais toutes les compétences du B2i (brevet informatique) sont travaillées.

Enfin, occasionnellement les CE2 CM1 utilisent le TBI.

_ Les CM1 CM2 utilisent quotidiennement le TBI pour lire un document, copier une leçon, faire des exercices, dans tous les domaines.

_ Des parents ont fait remarquer à l'équipe qu'il n'y avait plus d'articles récents sur le site de la mairie. C'est chose faite: plus de 20 articles sont en cours dont les comptes rendus de conseil d'école. Ainsi vous pourrez les lire: ils concernent les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

Par contre, il n'y aura pas de création de site propre à l'école.

7) Bilan des sorties scolaires

_ respect des horaires: pour les deux sorties, les horaires ont été respectés, hors mis un retard de 10min pour le retour pour un bus de l'élémentaire en raison de la circulation.

_ le prix:

La sortie à Chantilly a coûté 12 euros par élève + 2 euros par l'association + une petite partie par la coopérative, sans compter le transport. En effet, pour la visite du musée du Château de Chantilly chaque classe a fait appel à un guide. Et pour les ateliers, il y avait un animateur et du matériel. En plus du prix d'entrée de la visite: soit un coût total de 1025 euros pour la sortie à Chantilly. L'équipe enseignante n'a pas choisi de faire de différences entre les coopérateurs et les non coopérateurs en raison du prix par élève et en raison du nombre de non coopérateurs: 5 élèves pour les 3 classes dont les familles ont déjà peu de moyens. Toutes les familles ont payé la sortie: personne n'a payé pour les autres.

La sortie à la ferme des 3 bouleaux: il a été demandé 4 euros par élève + 2 euros par l'association + une petite participation par la coopérative, sans compter le transport. Soit un coût total de 285 euros.

L'équipe enseignante a choisi de faire une différence entre les coopérateurs et les non coopérateurs en raison du petit prix. La coopérative a pris en charge le prix de la sortie pour un seul élève afin qu'il puisse y participer.

Les représentants de parents d'élèves ont fait remarquer que les deux sorties se sont très bien déroulées, et étaient adaptées à l'âge des élèves.

L'année prochaine, il n'y aura plus de différences entre les coopérateurs et les non coopérateurs: cela est interdit. L'OCCE (Office Central des Coopératives des Ecoles) a rappelé cette règle et nous l'appliquerons donc.

Pour le nombre d'accompagnateurs: pour Chantilly, la gratuité était offerte pour l'enseignante et un adulte par classe. Pour la ferme, la gratuité était offerte pour l'enseignante, une ATSEM et deux adultes: en effet en maternelle, le taux d'encadrement est plus important. Martine Chéry a accompagné la classe de CM1 CM2 pour la remercier de son investissement bénévole pour la réalisation des tasses en porcelaine pour la fête des pères pour la classe de Me Dieutre.

Petit rappel: le nombre de sorties est conditionné par le tarif du transport, d'où une seule sortie à l'extérieur, une sortie en forêt dans Jaulzy, une sortie vélo pour les CE2-CM1 sur la piste cyclable, des petites sorties dans Jaulzy et des interventions en classe sur le tri des déchets. Le transport pour la visite du collège a été gratuit. Et celui pour le challenge d'athlétisme est pris en charge par le conseil général.

8) Bilan de la coopérative

_ Les dépenses effectuées ont été faites pour financer du matériel pour la fête des mères, la fête des pères, les décorations de Noël, et autres projets de classe (photos, projets sur le tri des déchets, matériel en sciences, ...), des goûters, une petite participation pour les sorties, l'achat de livres de lecture suivie et l'achat de jeux pour les récréations en classe: Me Lelong va acheter des jeux de société en soldes pour sa classe. Ces dépenses sont financées par les cotisations des familles de début d'année. Mais aussi pour payer notre cotisation à l'OCCE (Coopérative de l'Oise) et pour l'assurance des activités de l'école à la MAE: soit plus de 200 euros.

_ Les recettes ont été apportées par les cotisations des familles et les bénéfices des photos. Ces derniers bénéfices ont servi à payer notre adhésion et l'assurance. Et le reste (soit 100euros) a servi de fonds de roulement.

C'est pourquoi, cette année, la coopérative a peu financé les sorties. Pour y remédier, l'équipe enseignante a décidé que l'an prochain une photo

individuelle ou avec les frères et soeurs en plus de la photo de classe sera proposée aux familles. Ainsi, les bénéficiaires seront plus importants et la coopérative pourra prendre en charge une partie des sorties.

9) Les plannings d'EPS et de piscine:

_bilan: 2 périodes de piscine pour les GS-CP et les CP-CE1, 1 période de piscine pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2, 1 période au gymnase de Couloisy pour chaque classe: handball pour les CE2 CM1, badminton pour les CM1 CM2 et gymnastique pour les CP-CE1, jeux collectifs pour les GS-CP.

_Prévisions pour l'année 2013-2014: un créneau est prévu pour les GS-CP en cas de réouverture.

_Organisation du challenge d'athlétisme du 2 juillet 2013: transport en bus, déroulement de 9h45 à 15h avec pique nique le midi. Le matin épreuves individuelles et l'après-midi: courses de relais classe par classe. Pour finir par la remise des récompenses. Seules les classes de CE2, CM1, CM2 sont concernées.

10. Bilan du périscolaire

_Bilan de la récolte des bouchons: cette récolte est au bénéfice de la maison de retraite d'Attichy. Le responsable de cette opération nous communiquera à la rentrée le poids des bouchons récoltés, la somme obtenue qui servira à financer des sorties et du matériel médical pour les résidents de la maison de retraite.

_Bilan des places: le midi: très bonne fréquentation, avec moins de refus aux familles pour manque de places, le matin et le soir: fréquentation correcte.

_Par contre, Me Desmaret a fait remarquer une dégradation du comportement des élèves: manque de politesse, mauvaise tenue à table, manque de considération des adultes, depuis le milieu d'année.

11. Demandes faites auprès de la mairie

_une banquettes pour la classe de PS-MS: acceptée

_2 bancs pour la cour de récréation en élémentaire pour les élèves: acceptés: ils seront fixés sur la dalle en béton devant les rosiers

_jeux de la cour à repeindre + numéros en maternelle dans les marelles

_les commandes: Me Tronnet a fait une pré-commande pour sa classe et pour les GS en commandant le minimum en attendant de connaître le niveau de sa classe. Me Lelong c'est en cours. Me Dieutre a fait une

commande pour les CP: mêmes fichiers de lecture et de maths, même manuels de lecture, mêmes cahiers. Mlle Jaunet a en partie fait ses commandes. La commande de la caisse des écoles pour la maternelle sera faite à la rentrée.

_l'école élémentaire dispose désormais de clés pour fermer le portail au cas où un élève voudrait faire une fugue.

12.Bilan de la kermesse et de l'association de parents d'élèves

L'équipe enseignante remercie l'Association des Supers Parents et des P'tits crayons pour l'organisation de la kermesse. Les enseignantes et l'association remercient les parents bénévoles pour l'aide apportée, les parents qui ont apporté des gâteaux et tous ceux qui étaient présents à la Kermesse. Nous remercions également Mr Martin pour la sono; Mr Le Maire, ses conseillers Mr Grandjean, Mr Plateau et Mr Augendre pour l'estrade.

Les recettes de la kermesse ont été de 1008 euros, il faudra y déduire les frais engendrés. Les bénéfices serviront à financer des puzzles de 50 ou 60 pièces pour la classe de PS-MS, des jeux extérieurs pour la cour de récréation de l'école élémentaire. Pour la classe des GS-CP, l'association avisera à la rentrée.

Tous les lots de la tombola ont été distribués lors de la kermesse. La liste des gagnants est affichée aux tableaux des deux écoles.

Le retour des parents par rapport au spectacle a été positif et nous vous en remercions.